

→ **Conflit ADC à l'ETOF (16<sup>ème</sup> jour)**

Saint Lazare

## La CGT vous informe des évolutions.

En ce lundi 29 décembre 2008 soit au 16<sup>ème</sup> jour de conflit, la CGT souhaite faire le point et partager les informations avec les ADC, en l'absence d'AG depuis le 23 décembre 2008.

Depuis ce 23 décembre, date de la dernière rencontre entre l' ETOF et les 4 OS (qui n'a pas permis de faire évoluer les différents !), la situation a bougé suite aux interventions de la CGT tant au niveau régional que national.

Dans un premier temps, la CGT tient à dénoncer l'irresponsabilité du Directeur de l' ETOF (Etablissement Transilien de l'Ouest Francilien) qui s'est permis d'annoncer aux représentants de l'intersyndicale, en fin de réunion, de n'envisager se revoir que le 5 janvier 2009.

Les Direction Régionale et de l' Etof ont rédigé et adressé aux 4 OS le 24 décembre 2008, dans l'après midi, un document modifiant considérablement les relevés de propositions des 18 et 19/12. C'est suite aux multiples interventions de la CGT qu'ont été apportées toutes ces précisions.

La direction a pointé en préambule dans son écrit, la date du 29 décembre 2009, comme cible limite pour une reprise effective du travail. C'est dans ce cadre et en l'absence de toutes rencontres envisagées entre les OS et la Direction depuis le 23 décembre, que pour la CGT, il était nécessaire que les OS analysent ces nouvelles évolutions /propositions.

La CGT a donc pris ses responsabilités en contactant dès le 24 au soir, par téléphone, puis le vendredi 26 par mail les autres OS pour proposer :

- 1) *La tenue rapide d'une intersyndicale et au plus tard le lundi 29. La rencontre a été arrêtée le 29/12 à 13h30 au Secteur Fédéral CGT.*
- 2) *La perspective de tenir une AG, éventuellement ce même jour, en fin d'après-midi voir ultérieurement dans les 2 jours suivants afin de faire le point avec les ADC suite à notre analyse commune.*

**Pour autant, cela n'empêche pas la CGT de faire sa propre analyse de la situation.**

Nous déclinons les mesures et les appréciations de la CGT, en 2 volets.

- Les précisions nécessaires à apporter au protocole :

La direction a renoncé aux 3 grilles FAC (1 par UP) de volontaires à temps partiels pour couvrir les nouvelles charges de WE. C'est la CGT qui a obtenu, au niveau de la direction nationale de la traction, ce recul et donc retrait d'un mode d'organisation qui aurait pesé essentiellement sur les détachés (*dixit la direction*) mais aussi sur l'ensemble des ADC pour les remplacements (*accords de congés, ou conséquences multiples aux départs des détachés de l' ETOF soit dans 12/15/18 mois*). La direction refuse étonnamment de faire figurer cette évolution majeure dans le protocole d'accord. La CGT exige que cela soit repris en préambule de ce document.

• Les évolutions constatées par rapport au relevé de propositions du 19 décembre :

<p align="center"><b>Sur l'amélioration des conditions de travail</b></p> <p>1) la Direction accorde une réserve RAD (en 2 X 8), créée du Lu au Ve, du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 13 décembre 2009, soit + 10/7<sup>ème</sup>. Les 5/7<sup>ème</sup> supplémentaires de réserve (au 145) en roulement proposés en négociation et ajoutés aux réserves RAD ci-dessus sont en plus du quota alloué pour le SA 2008 soit au total 15/7<sup>ème</sup> pour retravailler les journées.</p> <p>2) s'engage à retravailler les points durs sur les journées et propose aux OS un processus de validation du travail effectué au cours d'une réunion avec les 4 OS mi janvier</p>	<p align="center"><b><u>L'analyse de la CGT</u></b></p> <p>Pour permettre une amélioration notable des Journées de Service dégradées, la CGT a réclamé depuis le début du conflit 15/7<sup>ème</sup> supplémentaires (soit + 15 journées de service par semaine) avec l'emploi nécessaire pour les couvrir. La CGT considère que la direction a fait les 2/3 du chemin avec les 10/7<sup>ème</sup> de Réserve à Disposition (RAD) « habillables de trains durant l'année 2009 ».</p> <p>Pour la CGT, il n'est pas question d'utiliser quelconque autre réserve (165 ou 145, etc..), pour soulager certaines Journées de Service fortement dégradées à l'image de celles du 145. La direction doit donc accorder 5/7<sup>ème</sup> supplémentaires pour débloquer le conflit.</p>
<p align="center"><b>Sur les RHR</b></p> <p>La Direction réinjecte 4 RHR supplémentaires au Transilien, soit au total 68 RHR/semaine en lieu et place des 60 RHR supprimés initialement. De plus la Direction de l'ETOF s'engage à maintenir le volume global de RHR pour le service d'hiver 2010.</p>	<p align="center"><b><u>L'analyse de la CGT</u></b></p> <p>La CGT considère que la situation a été réglée par l'apport de ces 68 RHR supplémentaires pour le service de 2009.</p> <p>Pour 2010, nos interventions au niveau national et auprès de la direction régionale ont conduit la direction de l'ETOF à s'engager pour le service applicable à partir de décembre 2009.</p>
<p align="center"><b>Sur les effectifs</b></p> <p>la Direction précise <u>ses 3 engagements</u> sur les effectifs :</p> <p><b>1)</b> Prévission de 60 mises en stages annoncée lors de la dernière audience de conciliation avec l'ETOF,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec une prévision de réalisation de 40 dans le 1<sup>er</sup> semestre, déclinés comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>o au 1<sup>er</sup> trimestre, 6 TB, 6 ATT TS et 6 TA</li> <li>o au 2<sup>ème</sup> trimestre, 18 TB et 4 TA</li> </ul> </li> </ul> <p>Ces 10 TA mis en formation serviront à faciliter des mutations, couvrir de nouvelles charges, ou permettre des mises en formations CRML vers TB, en fonction des besoins de l'Etablissement.</p> <p><b>2)</b> renforcement du recours aux détachés durant tout l'exercice 2009 afin de couvrir les charges supplémentaires,</p>	<p align="center"><b><u>L'analyse de la CGT</u></b></p> <p>Mardi 23 décembre 2008, la direction de l' ETOF annonçait une <b>réduction des mises en stage 2009</b>, passant de 118 à 60. Le protocole d'accord précise cette évolution mais ne l'explique pas. Selon nos informations, c'est la direction nationale de la traction qui a corrigé ses chiffres, <i>par anticipation</i> de la <b>réduction des trafics effectués FRET en 2009</b> (cela est dû aux <i>suppressions des trafics les moins rentables et aux fortes réductions d'activités dans l'automobile et la sidérurgie</i>).</p> <p>Cette forte réduction des mises en stage va être compensée par l'arrivée plus massive de détachés fin 2009, en 2010 voire 2011 mais pose le problème de l'avenir et de l'autonomie de l'ETOF en matière de ressources humaines administrativement</p>

garantir la qualité du service et la souplesse de commande des ADC, avec les précisions suivantes :

-29 détachés actuellement présents et garantis jusqu'au 13 décembre 2009, auxquels s'ajoutent 18 autres qui arriveront le plus tôt possible, à partir du 05 janvier 2009, et serviront à couvrir la charge de l'Etablissement et accorder un maximum de congés, autant que de besoin jusqu'à la fin de l'année.

3) Une table ronde conduite régionale se tiendra au cours du mois de mai 2009 afin de faire un état des lieux des engagements pris, apporter les corrections nécessaires et appréhender les évolutions envisagées pour le changement de décembre 2009.

rattachées à l'ETOF.

Selon la CGT, la direction doit prendre des engagements complémentaires sur le volume de mises en stages 2009 et sur la durée de présence des détachés. Les conséquences sur le quotidien des ADC doivent trouver des réponses concrètes :

1. avant le départ des détachés (hypothèse d'inversion économique, pression des UP cédantes pour les récupérer, etc...)
2. sur leur déroulement de carrière (effets négatifs sur les notations 2009, 2010, 2011, etc...).

C'est pourquoi la CGT a demandé et obtenu, dans un 1<sup>er</sup> temps, que des PR supplémentaires soient accordées pour les notations 2009.

### Mesures diverses

► Un poste de GM est créé à l'UP de PSL au 01 mars 2009 (agent en cours de recrutement).

► La date d'attribution du AH est avancée au 15/09 pour 2009

► La résidence d'Evreux reste pérenne au moins jusqu'à décembre 2010.

► La Direction s'engage à étudier l'impact des détachés sur les notations.

### L'analyse de la CGT

Cette évolution permettra d'améliorer un fonctionnement défaillant constaté à l'UP de PSL.

► Mesure obtenue par la CGT suite à son intervention en audience régionale le 16/12.

► Mesure obtenue par la CGT. La CGT a demandé au moins 10 PR supplémentaires pour les notations de mars 2009

### Sur le conflit des CRML

Le roulement 467 de l'UP de PSL est maintenu avec prise en compte des mesures de compensation financière de février 2008 à décembre pour les journées effectuées sur le groupe 2. L'attribution est faite pour chaque agent en fonction du service qu'il a assuré sur la période définie ci-dessus.

### L'analyse de la CGT

La CGT était favorable à la requalification des charges 467 en TB. La conduite de ce conflit par une seule OS qui n'a pas cherché l'unité a conduit à l'échec après 6 semaines de grève.

Nous ne pouvons que le déplorer.

*Les déclarations de Pépy, Farandou, Mignauw sont scandaleuses, elles stigmatisent les ADC en faisant croire aux médias et à leurs auditeurs que les cheminots veulent travailler moins ! Quant au dialogue social nul à l'ETOF depuis 3 ans, l'attitude du DET Villot y est pour beaucoup avec la multiplication des provocations dont il est coutumier.*

La CGT affirme que la direction porte entièrement la responsabilité de la tenue et de la durée de ce conflit. L'analyse du contexte du changement de service du 14 décembre ne peut pas être laissé sous silence, l'antériorité des évolutions de production et de charges de travail absorbées par les ADC depuis 2003 :

A savoir : 2 ouvertures de ligne (GCO en décembre 2004 et ERMONT en sept 2006), un rapatriement de l'ensemble des Journées de Service de la résidence de Rouen (soit du travail pour 35 à 40 agents), les évolutions au FRET (fermeture du triage à l'été 2005 et perte de trafic) et sur la ligne A en février 2008 ; les évolutions demandées aux ADC au 14/12/2008 ne pouvaient se faire sans moyens humains supplémentaires.

La dégradation continuelle des conditions de travail des ADC sur les 5 dernières années est une réalité que les chiffres de la direction éclaire. Il y avait fin 2003, 732 TB utilisable à la conduite, fin 2008, ils ne sont plus que 705 !

### Compte Rendu de l'Intersyndicale ETOF du 29/12/2008

Les 4 organisations syndicales réunies en intersyndicale le 29/12/2008 à 13h30 dans les locaux régionaux de la CGT n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un texte commun à adresser aux Directions Régionales et de l'Etof.

Alors que depuis 16 jours, les OS réclament au minimum 15/7<sup>ème</sup> supplémentaires pour alléger des journées difficiles, sur proposition de FO, les 3 OS FO, SUD Rail et la FGAAC réclament maintenant au total 30/7<sup>ème</sup>.

Pour la CGT, cette approche syndicale et cette surenchère sont inacceptables et amène la CGT à sortir de l'intersyndicale.

D'autres points mis en avant ne sont pas admissibles par notre OS :

- La FGAAC réclame le retour des gratifications à la carte et souhaite recourir aux volontaires pour les WE
- Ces 3 OS n'envisagent des AG qu'au plus tôt le vendredi 2, au plus tard le lundi 5 janvier 2009.

Dans ce cadre, la CGT appelle les ADC à poursuivre la mobilisation dans les 3 UP afin :

- d'obtenir des garanties complémentaires qui seraient reprises dans le protocole proposé :
  - à savoir 5/7<sup>ème</sup> supplémentaires au minimum s'ajoutant aux 10/7<sup>ème</sup> de RAD pour alléger les journées les plus difficiles
  - des engagements sur le recours aux détachés pour fin 2009 et l'année 2010
  - que soit écrit l'abandon (en préambule du protocole) de toute forme d'organisation du travail en dehors des roulements pour couvrir les charges de Week-end avec des volontaires à temps partiel.

Pour la CGT, il n'est pas envisageable de confisquer la démocratie, les ADC doivent pouvoir être correctement informés et s'exprimer sur les suites à donner à leur mouvement.

La CGT interpelle dès ce soir la direction régionale afin que ces 3 points évoluent rapidement et vous tiendra informé des suites données.

Paris le 29/12 à 18h00